



Extrait du EPS Académie de Lyon

<http://www21.ac-lyon.fr/enseigne/eps/spip.php?article74>

Organisation du dispositif des TPE

- Rubrique Technique
- ARTICLES OBSOLETES
- EPS et Interdisciplinarité
 - Au Lycée
 -

Date de mise en ligne : samedi 1er novembre 2003

Description :

Texte de référence paru au BO n°24 du 22 juin 2000.

Copyright © EPS Académie de Lyon - Tous droits réservés

L'année scolaire 2000-2001 sera marquée par la généralisation de l'expérimentation des travaux personnels encadrés (TPE), en classe de première. C'est pour accompagner l'introduction de cette nouvelle pratique pédagogique dans les lycées que ce document est transmis à tous les enseignants concernés. Prenant largement appui sur les témoignages de terrain, il précise la démarche et propose quelques modalités d'organisation.

Au cours de l'année scolaire 1999-2000, en effet, une centaine d'établissements ont expérimenté les TPE et fourni un bilan de leur action.

Les comptes rendus reçus portent un regard globalement favorable sur la démarche des TPE et soulignent l'impact positif qu'elle peut avoir sur le travail des élèves et sur celui des enseignants. Ces observations confortent donc l'intérêt de ce dispositif, axe fort de l'évolution du lycée, mais elles rendent également nécessaire de fournir aux enseignants un certain nombre d'outils ou de pistes qui leur permettent de faire face avec succès aux difficultés ou incertitudes révélées lors de l'expérimentation.

Les principes retenus, clairement énoncés dans l'intervention publique de Jack Lang, ministre de l'éducation nationale, le 27 avril 2000, sont les suivants :

Un cadre volontairement souple

Du temps est donné aux équipes pédagogiques pour construire une organisation capable de soutenir l'adhésion des élèves et pour leur permettre de mener un véritable travail interdisciplinaire. De même, la plus grande souplesse a été introduite dans les modalités d'application du dispositif.

Un lancement maîtrisé parce que progressif

Au cours de l'année 2000-2001, les TPE concerneront toutes les classes de première, à raison de deux heures dans l'emploi du temps des élèves. Dans chaque lycée, une classe au moins sera choisie pour s'engager dans la démarche avant la Toussaint. Les autres classes commenceront les TPE au plus tard en janvier. Au premier trimestre, quelques séances seront,

en outre, organisées pour présenter les TPE aux élèves et aborder avec eux les phases préparatoires nécessaires à un démarrage effectif en janvier, l'objectif étant qu'à Noël, les groupes se soient constitués autour de sujets modestes, réalistes et bien délimités.